



## L'ENQUÊTE DU MOIS

Où est passée la Salicaire commune ?

# Quelques mots d'introduction...

Pour sa dernière enquête de l'année, le Conservatoire botanique national de Bailleul vous fait découvrir une plante des milieux humides, la Salicaire commune (*Lythrum salicaria*).

Ce dossier d'enquête vous permettra de savoir reconnaître cette plante dans la nature, de découvrir son histoire et comprendre comment elle a pu se retrouver sur d'autres continents. Le but de ce dossier n'est pas d'être exhaustif mais plus de vous brosser un tableau général de l'espèce en question.

Le Conservatoire botanique national de Bailleul reste à votre disposition pour toute information complémentaire. Il ne faut surtout pas hésiter à nous contacter !

A très vite, sur le terrain !



Septembre 2022



J.-C. HAUGUEL

# La science participative

L'opération « **L'enquête du mois : où est passée la Salicaire commune ?** » est un programme de science participative. Les citoyens, par leurs observations sur le terrain, sont mis à contribution pour collecter des données, et ainsi compléter le travail de nos scientifiques qui ne peuvent être partout à la fois.

La science participative, c'est tout simplement l'engagement du citoyen dans la recherche. C'est le refus du fossé qui l'oppose trop souvent (et à tort !) au monde scientifique. Les données recueillies sont finement exploitées par nos botanistes et aboutissent à des conclusions qui sont finalement retournées aux participants. La boucle est bouclée : la connaissance scientifique a été améliorée et le public sensibilisé.



M. GILLERON

## Pourquoi la Salicaire commune ?

Les milieux humides tendent à disparaître de plus en plus dans notre région, et avec ce phénomène, la flore spécifique de ces milieux disparaît avec eux. Cette opération nous permet de mieux localiser les milieux humides de notre région.

Pour cette dernière opération de science participative de 2022, le Conservatoire botanique national de Bailleul vous emmène découvrir une plante des milieux humides, la Salicaire commune (*Lythrum salicaria*).

Venez découvrir son histoire, les usages qu'en faisaient nos ancêtres, et bien plus.



C. BLONDEL

CONSERVATOIRE  
BOTANIQUE  
NATIONAL  
DE BAILLEUL

-----  
**TOP SECRET**  
DOSSIER  
D' ENQUÊTE N° 6

LA SALICAIRE COMMUNE  
(*Lythrum salicaria*)

# MESSAGE AUX ENQUÊTRICES ET ENQUÊTEURS

Chers enquêtrices et enquêteurs, ce dossier classé TOP SECRET par le Conservatoire botanique national de Bailleul a fuité : il est désormais entre vos mains !

En résumé, les scientifiques sont à la recherche d'une plante vivant dans les milieux humides de notre région et reconnaissable à ses longues inflorescences roses en épi : la Salicaire commune (*Lythrum salicaria*).

L'enquête est ouverte à partir du mardi 6 septembre 2022, et ce jusqu'à la fin du mois. Pour vous aider à la trouver, ce dossier d'enquête est désormais à votre disposition.



# RÉSUMÉ DU DOSSIER D'ENQUÊTE

Police scientifique du Conservatoire  
botanique national de Bailleul,

Chemin de l'Haendries,

59270 BAILLEUL

---

Bailleul, le mardi 6 septembre 2022

## LE MÉFAIT

**Nom de l'intéressé :** le Salicaire commune (*Lythrum salicaria*)

**Type de méfait :** plante vivant dans les milieux humides, milieux ayant régressés depuis 50 ans à cause de l'activité humaine.

## DESCRIPTION DES FAITS

**Date :** le mardi 6 septembre 2022

**Lieu :** sur le territoire d'agrément du Conservatoire botanique national de Bailleul, à savoir la région des Hauts-de-France et les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime

**Autre élément :** le Conservatoire botanique national de Bailleul a besoin de vous pour inventorier cette plante afin de mieux connaître sa répartition.

## INDICES

Plus d'informations sur notre base de données Digitale2 :

[https://digitale.cbnbl.org/digitale-rft/Consultation/Taxon\\_accueil.  
do?codeMetier=7551](https://digitale.cbnbl.org/digitale-rft/Consultation/Taxon_accueil.do?codeMetier=7551)

# PORTRAIT DE L' INTÉRESSÉE

## La Salicaire commune en quelques mots

**Nom scientifique :** *Lythrum salicaria L.*

**Noms vernaculaires :** Salicaire commune

**Famille :** Famille des Lythracées

**Lieux de vie :** bords des eaux, fossés, forêts alluviales, roselières, prairies humides

**Hauteur :** 30 à 150 cm

**Fleurs :** fleurs d'un rose vif composées de 6 pétales. Les fleurs sont disposées en grappe.

**Floraison :** juin à septembre

**Fruit :** allongé, il reste soudé au calice. Le calice est constitué par l'ensemble des sépales d'une plante.



Dessin d'Arnaud Gaillard 1853  
de *Lythrum salicaria* tiré du  
Dictionnaire des plantes suisses

## Description

La Salicaire commune est une plante vivace, plus ou moins velue, inféodée aux milieux humides. Elle a la particularité de posséder une **tige dressée**, carrée et ramifiée vers le haut. Comme les feuilles, elle est couverte de poils courts et hérissés.

Les feuilles sont **verticillées**, c'est-à-dire que plusieurs feuilles naissent d'un même nœud et sont disposées autour de la tige. La plupart du temps, elles sont opposées et poussent par deux mais il est possible de voir 3 feuilles verticillées. Les nervures sont très visibles à l'œil nu, on dit qu'elles sont « saillantes ». Elles sont visibles sur la face inférieure des feuilles.



Tige dressée, carrée et ramifiée vers le haut -  
B. TOUSSAINT

Feuilles verticillées -  
C. BLONDEL

Les fleurs mesurent environ 1 cm de diamètre, poussant en groupes de 3 à 10, disposées dans une inflorescence allongée. Ces fleurs d'un rose vif sont dispersées en cercle sur de longs épis terminaux (*Lythrum* est tiré du grec *lythron*, « sang », pour la couleur).

Déjà, en 1877, le biologiste Charles Darwin mit en avant (dans *Forms of Flowers*, 1877) la particularité des fleurs de la Salicaire commune.

Chaque fleur possède en moyenne 6 pétales et contient 12 étamines. Les fleurs de la Salicaire commune forment un épi dont chaque étage comprend 3 à 9 fleurs.

On comprend mieux pourquoi cette plante est capable de produire près de deux millions de graines par pied et par an !

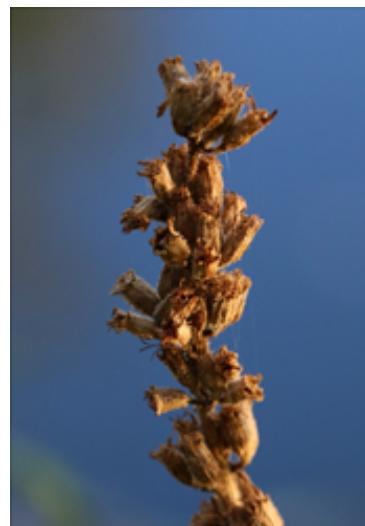
Ses graines seront ensuite dispersées par l'eau, on parle de dissémination hydrochore. Les oiseaux aquatiques vont également aider la plante à se disséminer, les graines collantes adhérant aux pattes et aux plumes des oiseaux. On parle alors de zoothorie (transport des graines par les animaux).

Enfin, cette Salicaire fait partie de la famille des Lythracées, telle que la Châtaigne d'eau appelée aussi la Mâcre nageante (*Trapa natans*).

La Salicaire commune tire son nom du genre « *Salix* », le nom scientifique du saule car cette espèce pousse en leur compagnie, dans les milieux humides. De plus, si vous observez les feuilles de notre Salicaire commune, ces dernières sont très similaires à celle du saule !



Inflorescence allongée - V. BISSEY



Calices persistants qui renferment les fruits de la Salicaire commune - SAUVAGE DU POITOU

## Risques de confusion

**ATTENTION !** La Salicaire commune peut être confondue avec une autre espèce de la famille des Lythracées, la Salicaire à feuilles effilées (*Lythrum virgatum*). Comment les différencier ? Le secret se trouve au niveau de la tige.

Notre Salicaire commune possède une tige recouverte de poils alors que *Lythrum virgatum* a une tige glabre (sans poil).

C'est une espèce absente à l'état naturel mais qui peut parfois se trouver dans le commerce.

## A la conquête de l'Amérique et de l'Australie !

Lors des grandes expéditions, les Européens ont apporté sur leur continent des plantes comestibles pour pouvoir les cultiver ou des plantes ornementales pour agrémenter leurs jardins botaniques. La pomme de terre (*Solanum tuberosum*) et la tomate (*Solanum lycopersicum*) sont les exemples les plus parlant.

Plus récemment, des plantes telles que la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*, native d'Asie orientale) ou encore la Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*, native de l'Himalaya) ont été importées sur le continent européen en tant que plantes ornementales. Le problème est, qu'en Europe, il n'y a ni ravageurs ni insectes pour réguler leurs populations . Elles deviennent donc envahissantes et troublent l'équilibre de nos écosystèmes.

Ce problème se pose également avec la Salicaire commune en Amérique du Nord.

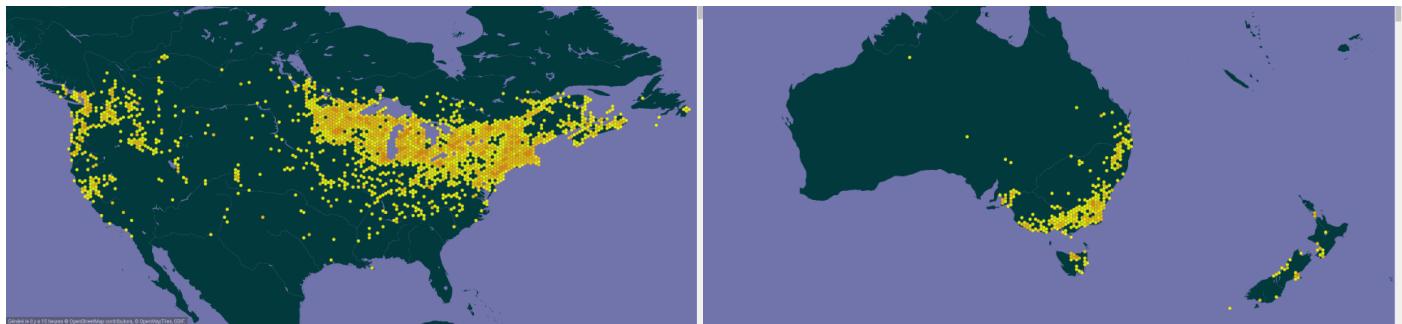
Introduite en Amérique du Nord pour ses qualités ornementales et apicoles au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, son introduction pose de véritables problèmes de gestion dans le milieu naturel américain.

Elle est devenue, au même titre que la Renouée du Japon et la Balsamine de l'Himalaya en Europe, une plante exotique envahissante dont il est devenu difficile de se débarrasser. Elle est d'ailleurs classée en Amérique du Nord comme parmi les espèces les plus invasives du XXI<sup>e</sup> siècle. Les ravageurs qui permettent de réguler sa population en France (essentiellement des Chrysomèles, des Charançons et diverses chenilles de papillons de nuit) ne l'ont malheureusement pas suivi sur le continent américain... Elle bouleverse donc l'équilibre des zones humides américaines (elle peut atteindre une densité de 200 tiges au m<sup>2</sup> ! ).

Aux États-Unis, on estime que sa propagation effrénée représente un coût de 45 millions de dollars par an pour le contribuable. A titre de comparaison, c'est plus que le coût (38 millions d'euros par an) estimé pour la lutte et la réparation des dommages causés par l'ensemble des espèces invasives dans notre pays (Renouée du Japon, Moustique tigre, Écrevisse de Californie, ...). Elle concurrence aux États-Unis la Salicaire ailée (*Lythrum alatum*), une espèce de salicaire indigène des milieux humides américains.

Ces deux cartes exposent la répartition de la Salicaire commune en Amérique du Nord et en Australie. On voit très nettement, aux Etats-Unis son implantation dans la région des grands lacs.

Chez nous, la Salicaire commune n'est pas une plante exotique envahissante. Elle peut localement avoir un caractère envahissant, mais elle ne pose pas de problème particulier.



Source : GBIF

## Une plante médicinale & comestible riche d'histoire

La Salicaire commune est une plante vulnéraire (soigne les plaies et les blessures) et astringente.

L'astringence se dit d'une substance qui resserre et assèche les tissus et peut faciliter leur cicatrisation.

Cette propriété est utilisée en médecine pour contrôler l'émission de sérum physiologique et de sécrétions des muqueuses. Ainsi, elle est utilisée dans le traitement des blessures superficielles de la peau ou des piqûres d'insectes.

Elle a aussi un effet sur les personnes ayant une peau grasse recouverte d'acné. En resserrant les tissus de la peau, la sécrétion de sébum diminue.

Elle possède également des propriétés anti-diarrhéiques.

On l'appelait autrefois « Herbe aux coliques » car on l'utilisait pour soigner les coliques des nourrissons, en utilisant les sommités fleuries en décoction.

La Salicaire commune est une plante comestible. Il est possible de consommer ses jeunes pousses et ses feuilles crues ou cuites.

Jadis, on utilisait les fleurs de la plante comme colorant rouge dans la confection de confiseries.

Dans le Poitevin, on lui donnait le nom de « Thé des marais » car on la consommait comme substitut au thé.

En Allemagne, on racontait autrefois qu'elle était le refuge des Kobolds, les lutins gardiens des mines d'or tirés de la mythologie germanique.



Source : Wikipédia

# Mais où se cache-t-elle ?

Sur Digitale2, la base de données du CBN de Bailleul : [https://digitale.cbnbl.org/digitale-rft/Consultation/Taxon\\_accueil.do?codeMetier=7551](https://digitale.cbnbl.org/digitale-rft/Consultation/Taxon_accueil.do?codeMetier=7551), la Salicaire commune (*Lythrum salicaria*) est assez répandue sur l'ensemble du territoire d'agrément du CBN de Bailleul, à savoir la région Hauts-de-France et les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime.

Cependant des endroits restent encore dépourvus d'observations. Voici quelques zones ciblées où cette dernière a été très peu aperçue. Seriez-vous la première ou le premier à la retrouver ?

N'hésitez pas non plus à vous rendre dans des lieux où des observations ont déjà été remontées ! Cela vous permettra de vous entraîner à reconnaître la Salicaire commune et d'actualiser notre base de données. Une donnée confirmée n'est pas inutile, bien au contraire !

Cartes issues de Digitale2

## Dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais

Une grande partie de l'Artois est dépourvue de données d'observation pour cette espèce. Il en va de même dans le Nord, entre les villes de Cambrai et de Valenciennes.



## Dans les départements de la Somme, l'Aisne et l'Oise

Dans l'ancienne Picardie, trois grandes zones se distinguent : le Nord de la Somme et d'une partie de l'Aisne, le Sud-Est de la Somme, et une partie du Sud-Ouest et du Nord de l'Oise.



## Dans les départements de l'Eure et de la Seine maritime

Dans l'ancienne Haute-Normandie, quatre zones apparaissent avec peu d'observations : le Nord et l'Est de la Seine-Maritime et le Sud et l'Ouest de l'Eure.



Alors, vous l'avez trouvée ? Félicitations ! Maintenant, votre nouvelle mission, si vous l'acceptez, est de nous transmettre vos observations sur l'outil de saisie en ligne du Conservatoire botanique national de Bailleul. On vous explique la procédure à suivre.

# COMMENT SAISIR VOS OBSERVATIONS

Pour nous envoyer vos données, rien de plus simple ! Il vous suffit de vous rendre à l'adresse suivante : <https://saisieenligne.cbnbl.org/> et de remplir le formulaire de saisie.

Si vous avez déjà un compte Digitale2, il est préférable de l'utiliser.

Cet espace de saisie en ligne est dédié à tout botaniste amateur ou professionnel qui souhaite nous faire parvenir ses observations de flore et de végétation dans le Nord-Ouest de la France, en toute simplicité !

## Formulaire de saisie

Vous aurez ensuite deux onglets à remplir : « **Vos infos personnelles** » et « **Votre observation** ».

Dans l'onglet « **Vos infos personnelles** », vous disposez de points d'informations pour vous orienter.

Vos **coordonnées** nous permettront de vous faire un retour une fois l'opération de sciences participatives terminée, et de vous recontacter si nous avons besoin de précisions sur votre observation. Elles ne seront jamais transmises à des fins commerciales.

Dans l'onglet « **Votre observation** », vous pouvez choisir d'inscrire soit **une date d'observation** (si vous avez observé de la Salicaire commune une seule fois), soit **une période d'observation** (si vous vous êtes rendu plusieurs fois sur votre lieu d'observation).

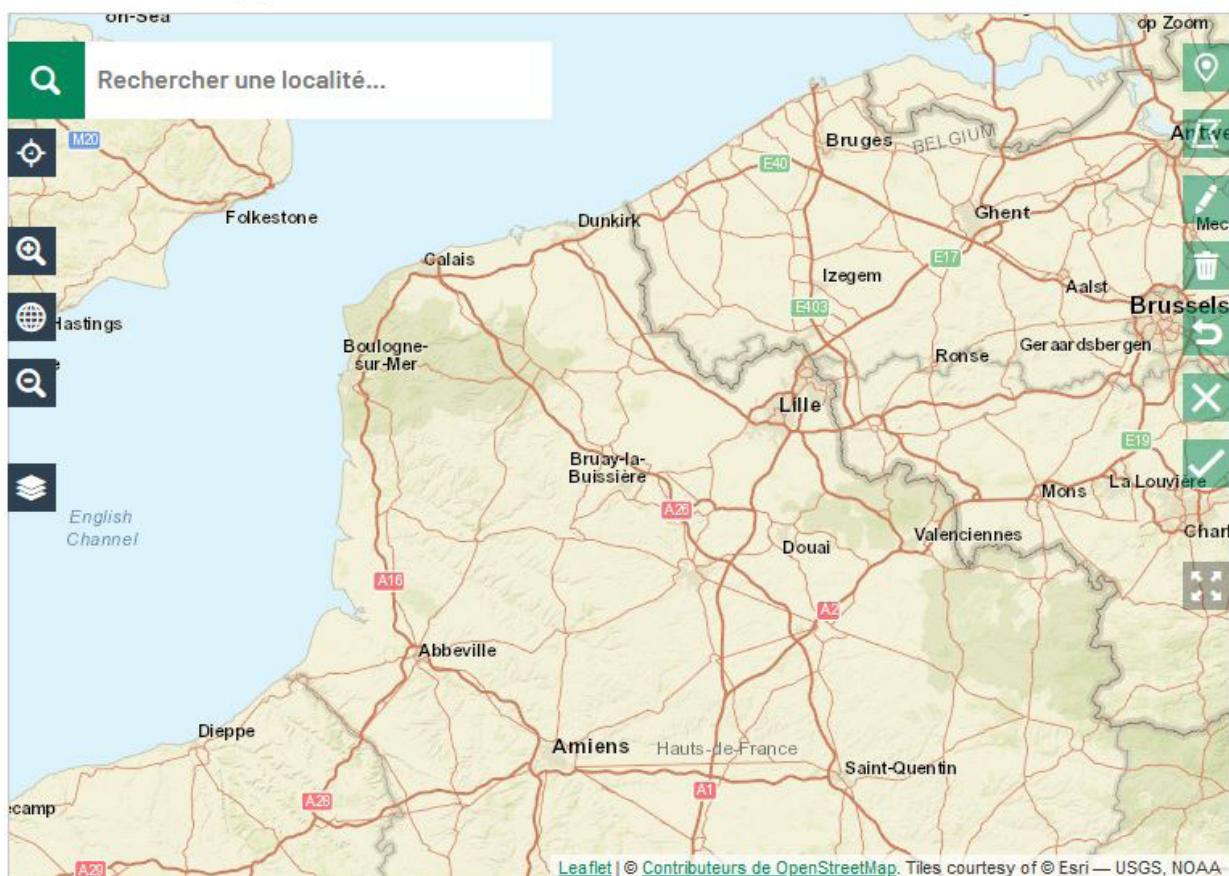
# LOCALISATION

Maintenant que vous avez inscrit la date ou la période d'observation, place à la carte !

Si vous savez où se situe précisément votre lieu d'observation, vous pouvez prendre la carte en main et zoomer/dézoomer à votre guise (en maintenant la touche Ctrl puis en utilisant la molette de défilement).

## Localisation

Lieu de l'observation\*: [i](#)



Nature de la localisation\*: Sélectionnez une option... [i](#)

Sinon, vous pouvez, dans la barre de recherche située en haut à gauche, **taper une localité** (ville, village, hameau ou une adresse complète), puis zoomer et dézoomer sur la carte (touche Ctrl & la molette de défilement).

Ensuite, vous pouvez marquer votre lieu d'observation de deux manières différentes :

Soit en définissant un « **point d'observation** » (menu à droite de la carte) si vous n'avez vu qu'un individu de la plante ou quelques individus sur un seul espace bien précis.

Soit en créant une « **aire d'observation** » (menu à droite de la carte) si vous avez observé différents individus répartis sur une surface.

Si vous vous êtes trompés dans votre saisie, pas de soucis ! Vous pouvez toujours la modifier avec l'onglet « **sauvegarder vos modifications** ».

En dessous de la carte, vous devez sélectionner la **nature de la localisation** parmi trois propositions (station, zone d'inventaire, localisation incertaine). Pour vous aider dans votre choix, un point d'information vous aide à choisir entre ces trois propositions. Connaître la nature de la localisation permet d'exploiter vos observations avec plus de précisions une fois qu'elles sont intégrées à Digitale2, notre base de données. Une observation localisée à la station générera un résultat plus fiable pour les traitements

**ATTENTION ! Ne faites pas attention à l'onglet « Importer un fichier » et passez à la suite !**

C'est bientôt terminé ! Dernière étape : ajouter quelques informations sur la ou les Salicaire(s) commune(s) observée(s).

Sélectionnez « **une espèce** » puis tapez dans le volet espèce « *Lythrum salicaria* » (les botanistes travaillent toujours avec les noms scientifiques des plantes pour éviter les risques de confusion avec les noms vernaculaires).

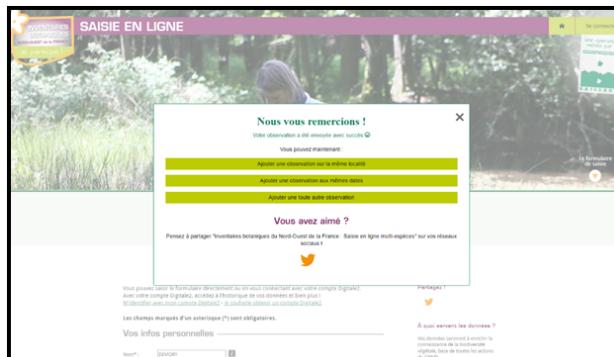
Vous pouvez ensuite nous dire combien d'individus vous avez observés (« **l'effectif** »), et quelle est la « **surface occupée** » en moyenne par la plante.

Maintenant, **place au shooting photo**. Envoyez-nous vos photos de Salicaire commune ! Elles nous permettront de valider l'observation.

Enfin, vous pouvez rédiger un petit commentaire sur **votre lieu d'observation** (votre observation s'est faite dans un fossé, un bord de mare, etc.). A vous de voir ce qu'il est important de nous partager.

Et hop, il ne reste plus qu'à appuyer sur le bouton **Envoyez mon observation**. Attention, une fois que votre observation est envoyée, vous ne pouvez pas revenir en arrière pour la modifier.

Vous recevrez le message suivant si votre saisie est correcte. Sinon, des messages s'afficheront en rouge aux endroits concernés.



Nous vous remercions d'avance pour toutes les belles contributions que vous êtes sur le point de nous transmettre !

Bien entendu, pour vous remercier de votre participation, nous vous ferons un **premier retour à la fin du mois de septembre**.

Dans un second temps, nous vous concocterons **une carte avec toutes les données recueillies sur l'ensemble du territoire d'agrément** du Conservatoire botanique national de Bailleul (la région des Hauts-de-France et les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime). Mais patience ! Le temps que toutes vos données soient vérifiées puis intégrées à Digitale2 (notre base de données), il faudra attendre environ 3 mois. C'est quand même du sérieux tout ça !

### Petits conseils pour une saisie en ligne réussie et sans prise de tête

- Ne **perdez pas trop de temps** pour remplir le formulaire ! Au bout d'un certain temps votre saisie ne pourra plus être validée et vous allez devoir recommencer...
- N'oubliez pas de **remplir tous les champs demandés**, sinon votre observation ne pourra pas être intégrée à notre base de données.
- **Pour inscrire une date valide**, veuillez noter la date ou la période d'observation sans ponctuation et sous cet ordre : année, mois et jour (**20220618 pour 18 juin 2022 par exemple**) .
- Pour ajouter **l'effectif et la surface de votre observation**, vous devez inscrire des chiffres (avec éventuellement des virgules et des points pour la surface)
- **Le commentaire n'est pas obligatoire**, si vous ne le remplissez pas, votre saisie pourra tout de même être transmise.
- Comme les botanistes du monde entier travaillent avec les noms scientifiques, **pensez à inscrire le nom scientifique du de la Salicaire commune : *Lythrum salicaria***.
- Entrer le nom de la ville ou d'une localité est intéressant mais seul le pointage ou le polygone (forme géométrique permettant de saisir une surface déterminée et non un point) est l'élément dominant pour la localisation, **pensez à zoomer le plus possible** !





J. BUCHET



#### CONTACT

Hameau de Haendries  
59270 BAILLEUL  
[infos@cbnbl.org](mailto:infos@cbnbl.org)  
03 28 49 00 83

#### SUIVEZ-NOUS



POUR EN SAVOIR PLUS  
[www.cbnbl.org](http://www.cbnbl.org)

